



Council of Canadian Administrative Tribunals
Conseil des tribunaux administratifs canadiens

Christina Gray, associée principale (elle)



Elle tire ses origines des Ts'msyen et des Dénés et elle est membre de la communauté de Lax Kw'alaams, dans le nord de la Colombie-Britannique. Elle a également des racines chez les Dénés originaires de Łutsël K'é (Traité n° 8), dans la région du Grand lac des Esclaves, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Dans son travail, Christina défend les droits de clients issus des Premières Nations lors de négociations et de procédures judiciaires. Elle soutient les efforts des peuples autochtones visant à bâtir une nation par l'élaboration de lois et la gouvernance. Elle se passionne pour la gouvernance ainsi que le renforcement de l'autodétermination autochtone dans le cadre de négociations stratégiques. Son travail en gestion foncière comprend la coordination de l'élaboration de codes fonciers et des négociations relatives aux aires protégées et de conservation autochtones. Elle apporte également son soutien aux ajouts aux réserves au moyen de processus connexes de gouvernance et d'aménagement du territoire.

Christina adopte une approche collaborative et guidée par les voix et les priorités de la communauté. Elle s'appuie sur son expérience sur les droits de la personne, les ordres juridiques autochtones, ainsi que l'élaboration des lois et des politiques. Elle a représenté des clients devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario et le Tribunal des droits de la personne de l'Ontario, et a présenté et soutenu des travaux sur le droit autochtone, les droits de la personne et l'élaboration de la législation relative à la protection de l'enfance. Son parcours comprend des activités de recherche, de publication et d'animation sur le droit Ts'msyen, les toponymes autochtones, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et l'interprétation des traités.

Christina dispose d'un permis d'exercice en Colombie-Britannique, en Ontario et au Yukon, et détient un certificat de comparution restreint dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Colombie-Britannique et d'une maîtrise en droit de l'Université de Victoria.

